



CANADIAN BANC CORP.

**RAPPORT SEMESTRIEL 2022
(NON AUDITÉ)**



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2022

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2022. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.canadianbanc.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

| | |
|---|----------------------------|
| Banque de Montréal | Banque Nationale du Canada |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | Banque Royale du Canada |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | La Banque Toronto-Dominion |

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de la finance canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$;
2. verser aux porteurs le prix de rachat de 10 \$ par action vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. depuis le 15 novembre 2021, verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2022. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés nord-américains, qui avaient dans l'ensemble atteint un sommet au début de l'année, ont traversé d'importantes difficultés et des périodes de volatilité, en raison d'une conjonction de circonstances, pour le reste de la période close le 31 mai 2022.

L'augmentation de l'inflation réelle et prévue est devenue un facteur important au cours de la période, car les taux d'inflation ont atteint leur plus haut niveau depuis des décennies. Cette hausse s'explique, entre autres, par les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de main-d'œuvre continues liées à la pandémie, notamment en raison des mesures de confinement en Chine, du maintien des faibles taux d'intérêt par la Banque du Canada, des mesures d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale américaine, de la hausse des prix de l'énergie, des aliments et des autres produits de base, surtout causée et accentuée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et de la croissance de la demande pour les biens et les services liée à la levée des restrictions sanitaires.

Afin de freiner la demande et la poussée inflationniste, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont priorisé le resserrement des politiques monétaires au cours de la période et relevé les taux de 0,75 %, en plus de laisser entrevoir de nouvelles hausses pendant l'année. En conséquence, les taux obligataires et hypothécaires ont atteint des niveaux inégaux depuis des années.

Du fait de ces changements importants, les investisseurs ont commencé à prendre en compte une augmentation de la probabilité de récession, ce qui a entraîné une baisse des cours dans un vaste éventail de secteurs.

Dans ce contexte, les titres en portefeuille ont en général enregistré une performance semblable à celle du marché dans son ensemble. Ils ont donc atteint des sommets au début de 2022, puis subi des pressions pendant le reste de la période.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 22,69 \$ au 31 mai 2022 à la suite du versement d'une distribution combinée de 1,34 \$ sur les deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 27,29 \$ ont été versées depuis l'établissement.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 259 931 actions privilégiées et 1 255 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 12 599 311 actions privilégiées et de 12 554 829 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 12 621 882 actions privilégiées et 12 602 282 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 252 437 actions privilégiées ou de 252 045 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022. L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2022.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 934 400 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,30 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 9 625 558 \$, de 9 459 062 \$ et de 166 496 \$.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 934 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 14,76 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 13 795 419 \$, de 13 555 813 \$ et de 239 606 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 16 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions privilégiées, à 10,35 \$ l'action, et 1 544 000 actions de catégorie A, à 15,75 \$ l'action, pour un produit brut de 40 298 400 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 1 219 760 \$. Le gestionnaire de la Société a payé une partie de la rémunération des placeurs pour compte des actions de catégorie A et des actions privilégiées et une partie des autres frais d'émission s'élevant respectivement à 232 372 \$ et à 96 548 \$.

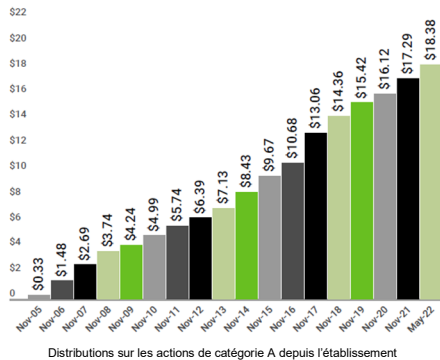
À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 287,8 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

En raison de changements réglementaires, la Société cessera, le 1^{er} juin 2022, de payer des frais de service, actuellement destinés aux courtiers dont les clients détiennent des actions de catégorie A.

Actions de catégorie A - Distributions

Depuis le 15 novembre 2021, les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de la période est de 1,0898 \$ par action de catégorie A.



18.38

Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

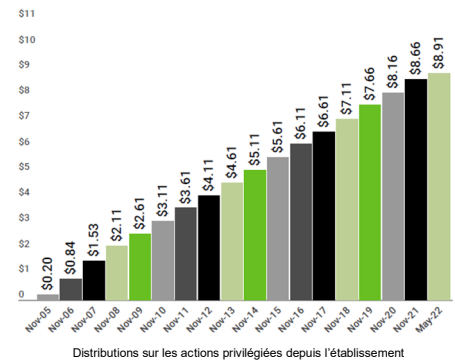


1.12

Distributions spéciales versées depuis l'établissement

Actions privilégiées - Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,25 \$ par action privilégiée.



\$8.91

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

Le 8 juin 2022, la Société a effectué un placement secondaire de 1 167 000 actions privilégiées et de 1 167 000 actions de catégorie A, pour un produit net de 27 329 933 \$ (produit brut de 28 591 500 \$).

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

| | Exercices clos les 30 novembre | | | | | |
|---|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 31 mai 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾ | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 | 23,28 | 22,78 |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | | |
| Total des revenus | 0,40 | 0,81 | 0,84 | 0,83 | 0,82 | 0,82 |
| Total des charges | (0,16) | (0,33) | (0,24) | (0,29) | (0,32) | (0,34) |
| Gains réalisés de la période | (0,06) | 0,28 | (0,32) | 0,44 | 0,31 | 1,27 |
| Gains (pertes) latents de la période | 0,29 | 5,05 | (1,52) | 0,96 | (1,30) | 1,58 |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾ | 0,47 | 5,81 | (1,24) | 1,94 | (0,49) | 3,33 |
| Distributions ³⁾ | | | | | | |
| Dividendes canadiens | (1,09) | (1,40) | (1,21) | (1,15) | (1,47) | (1,54) |
| Dividendes sur gains en capital | (0,25) | (0,27) | - | (0,45) | (0,33) | (1,34) |
| Total des distributions | (1,34) | (1,67) | (1,21) | (1,60) | (1,80) | (2,88) |
| Actif net par unité à la clôture de la période | 22,69 | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 | 23,28 |
| Actif net par action privilégiée | 10,00 | 10,00 | 10,00 | 10,00 | 10,00 | 10,00 |
| Actif net par action de catégorie A | 12,69 | 13,11 | 9,01 | 11,36 | 11,02 | 13,28 |
| Actif net par unité à la clôture de la période | 22,69 | 23,11 | 19,01 | 21,36 | 21,02 | 23,28 |

1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.

2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.

3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs (pour les semestres clos les 31 mai, il est fonction du statut réel au dernier exercice, et sera mis à jour à la clôture de l'exercice).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

| | Exercices clos les 30 novembre | | | | | |
|---|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| | 31 mai 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
| Valeur liquidative (en millions) ¹⁾ | 287,8 \$ | 235,9 \$ | 203,1 \$ | 237,0 \$ | 235,0 \$ | 192,4 \$ |
| Nombre d'unités en circulation ²⁾ | 12 685 982 | 10 207 582 | 10 679 482 | 11 092 282 | 11 180 657 | 8 265 657 |
| Ratio des frais de gestion de base ³⁾ | 1,28 % | 1,39 % | 1,28 % | 1,35 % | 1,39 % | 1,48 % |
| Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾ | 1,88 % | 1,45 % | 1,28 % | 1,35 % | 2,64 % | 1,48 % |
| Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾ | 6,93 % | 6,74 % | 9,42 % | 7,70 % | 8,83 % | 6,65 % |
| Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾ | 0,64 % | 9,11 % | 14,5 % | 2,5 % | 11,8 % | 18,8 % |
| Ratio des frais d'opérations ⁷⁾ | 0,03 % | 0,05 % | 0,06 % | 0,02 % | 0,03 % | 0,03 % |
| Cours de clôture (TSX) : | | | | | | |
| Actions privilégiées | 10,10 \$ | 10,70 \$ | 10,31 \$ | 10,67 \$ | 10,12 \$ | 10,25 \$ |
| Cours de clôture (TSX) : | | | | | | |
| Actions de catégorie A | 14,70 \$ | 13,20 \$ | 8,67 \$ | 10,59 \$ | 10,99 \$ | 13,60 \$ |

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées proportionnellement à la valeur liquidative de la Société.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour la période en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour la période. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les retenues d'impôts, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui comprennent les frais liés à la rémunération des placeurs pour compte et les autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81 106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, et des retenues d'impôts), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement.

La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadrainvest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. La Société a annoncé le 31 mai 2022 qu'elle cesserait le versement des frais de service le 1^{er} juin 2022.

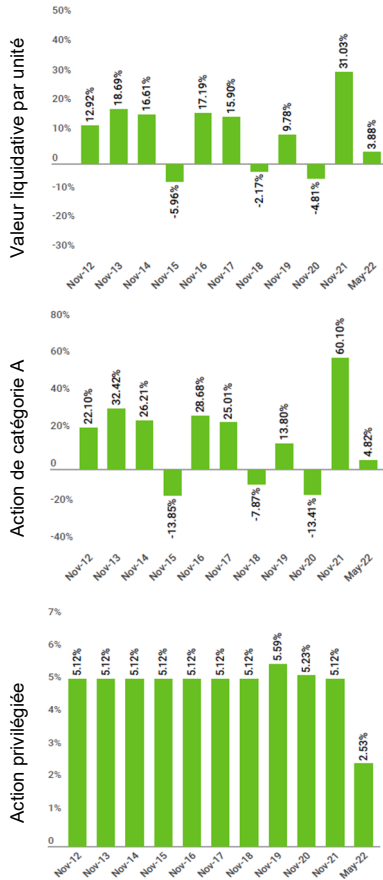
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de la période. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 17 janvier 2012.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2022

| Nom | Pondération (%) |
|---|-----------------|
| Banque Royale du Canada | 17,2 |
| La Banque Toronto-Dominion | 14,2 |
| Banque de Montréal | 14,0 |
| Banque Nationale du Canada | 13,4 |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | 11,5 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 10,4 |
| Morgan Stanley | 3,1 |
| J.P. Morgan Chase & Co. | 3,0 |
| Goldman Sachs Group Inc. | 2,1 |
| Bank of America | 1,9 |
| Citigroup Inc. | 0,5 |
| Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net | 91,3 |
| Trésorerie | 10,2 |
| Autres actifs (passifs), montant net | -1,5 |
| | 100,0 |

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

CANADIAN BANC CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Canadian Banc Corp. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards³⁴, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AU 31 MAI 2022 ET AU 30 NOVEMBRE 2021 (NON AUDITÉ)

| | 31 mai 2022 (\$) | 30 novembre 2021 (\$) |
|--|------------------------|-----------------------------|
| ACTIF | | |
| Actif courant | 262 229 146 | 233 241 601 |
| Placements | 29 224 595 | 5 272 515 |
| Trésorerie | 36 526 | 9 640 |
| Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir | <u>291 490 267</u> | <u>238 523 756</u> |
| PASSIF | | |
| Passif courant | 609 023 | 172 309 |
| Options vendues | 277 395 | 375 546 |
| Frais à payer et autres dettes d'exploitation | 2 816 922 | 2 077 753 |
| Distributions à payer | 126 859 820 | 102 075 820 |
| Actions privilégiées (note 6) | 1 000 | 1 000 |
| Actions de catégorie B | <u>130 564 160</u> | <u>104 702 428</u> |
| ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A | 160 926 107 | 133 821 328 |
| Nombre d'unités rachetables (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 6) | 12 685 982 | 10 207 582 |
| Actions privilégiées en circulation | 12 685 982 | 10 207 582 |
| Actions de catégorie A en circulation | 12 685 982 | 10 207 582 |
| Actif net par unité | 22,69 \$ | 23,11 \$ |
| Actif net par action privilégiée | 10,00 \$ | 10,00 \$ |
| Actif net par action de catégorie A | 12,69 \$ | 13,11 \$ |

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

| | 2022 | 2021 |
|--|------------------|-------------------|
| | (\$) | (\$) |
| REVENU | | |
| Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5) | | |
| Gain (perte) net réalisé | (630 326) | (3 843 130) |
| Variation nette de la plus-value/moins-value latente | 3 369 498 | 52 930 973 |
| Dividendes | 4 648 909 | 4 341 296 |
| Intérêts à distribuer | 160 | - |
| Gain (perte) net sur les placements et dérivés | 7 388 241 | 53 429 139 |
| Autre gain (perte) | | |
| Gain (perte) de change réalisé | (48 216) | (57 096) |
| Variation du gain (de la perte) de change latent | (9 244) | (124 585) |
| | 7 330 781 | 53 247 458 |
| CHARGES (note 7) | | |
| Frais de gestion | 1 172 602 | 961 347 |
| Frais de service | 262 916 | 318 803 |
| Honoraires d'audit | 15 518 | 13 698 |
| Jetons de présence des administrateurs | 11 792 | 11 792 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 1 154 | 1 154 |
| Droits de garde | 27 478 | 30 265 |
| Frais juridiques | 29 404 | 18 497 |
| Information aux actionnaires | 19 398 | 16 121 |
| Autres charges d'exploitation | 28 633 | 47 184 |
| Taxe de vente harmonisée | 178 658 | 157 514 |
| Coûts de transactions | 41 199 | 85 353 |
| Retenues d'impôts | 48 701 | 25 173 |
| | 1 837 453 | 1 686 901 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées | 5 493 328 | 51 560 557 |
| Distributions sur les actions privilégiées | (2 917 521) | (2 670 084) |
| Prime à l'émission d'actions privilégiées | 821 958 | - |
| Frais d'émission des actions privilégiées | (538 128) | - |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 2 859 637 | 48 890 473 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8) | 0,25 | 4,58 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A**

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

| | 2022 (\$) | 2021 (\$) |
|--|---------------------|--------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période | 133 821 328 | 96 265 474 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 2 859 637 | 48 890 473 |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A | 38 113 419 | - |
| Frais d'émission des actions de catégorie A | (1 104 546) | - |
| Produit net de l'émission d'actions de catégorie A | <u>37 008 873</u> | <u>-</u> |
| Distributions sur les actions de catégorie A | | |
| Dividendes canadiens | (9 827 801) | (5 278 227) |
| Dividendes sur gains en capital | (2 935 930) | - |
| | <u>(12 763 731)</u> | <u>(5 278 227)</u> |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 27 104 779 | 43 612 246 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période | 160 926 107 | 139 877 720 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

| | 2022 (\$) | 2021 (\$) |
|--|--------------------------|-------------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 2 859 637 | 48 890 473 |
| Ajustements au titre des éléments suivants : | | |
| Distributions sur les actions privilégiées | 2 917 521 | 2 670 084 |
| (Gain) perte de change latent | 9 244 | 124 585 |
| Prime à l'émission d'actions privilégiées | (821 958) | - |
| Frais d'émission des actions privilégiées | 538 128 | - |
| (Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés | 630 326 | 3 843 130 |
| Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés | (3 369 498) | (52 930 973) |
| Acquisition de placements, après primes sur options | (25 154 020) | (7 371 615) |
| Produit de la vente de placements | (657 639) | 10 029 744 |
| (Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir | (26 886) | (14 806) |
| Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation | (98 151) | 79 604 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | <u>(23 173 296)</u> | <u>5 320 226</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6) | 63 719 377 | - |
| Frais d'émission des actions de catégorie A et des actions privilégiées | (1 642 674) | - |
| Distributions sur les actions de catégorie A | (12 127 837) | (4 874 115) |
| Distributions sur les actions privilégiées | (2 814 246) | (2 670 084) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | <u>47 134 620</u> | <u>(7 544 199)</u> |
| Gain (perte) de change latent | (9 244) | (124 585) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie | <u>23 952 080</u> | <u>(2 348 558)</u> |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | 5 272 515 | 5 774 768 |
| Trésorerie à la clôture de la période | <u>29 224 595</u> | <u>3 426 210</u> |
| Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts | 4 569 245 | 4 301 317 |
| Intérêts reçus* | 160 | - |

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CANADIAN BANC CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
AU 31 MAI 2022 (NON AUDITÉ)

| Nombre d'actions (contrats) | Description | Coût moyen (primes reçues) (\$) | Juste valeur (\$) |
|------------------------------------|---|--|--------------------------|
| | 6 principaux placements | | |
| | Actions ordinaires canadiennes | | |
| 292 300 | Banque de Montréal | 26 460 120 | 40 217 557 |
| 385 800 | La Banque de Nouvelle-Écosse | 25 991 666 | 33 093 924 |
| 430 400 | Banque Canadienne Impériale de Commerce | 21 973 326 | 29 947 232 |
| 398 400 | Banque Nationale du Canada | 17 983 714 | 38 676 672 |
| 373 767 | Banque Royale du Canada | 37 018 669 | 49 400 784 |
| 421 300 | La Banque Toronto-Dominion | 22 741 870 | 40 722 858 |
| | Total des actions ordinaires canadiennes du portefeuille (88,7 %) | 152 169 365 | 232 059 027 |
| | Autres actions ordinaires américaines | | |
| 117 600 | Bank of America | 5 337 535 | 5 533 348 |
| 20 000 | Citigroup Inc. | 1 355 301 | 1 351 109 |
| 14 400 | Goldman Sachs Group Inc. | 5 341 743 | 5 953 175 |
| 50 800 | J.P. Morgan Chase & Co. | 8 346 633 | 8 496 331 |
| 81 100 | Morgan Stanley | 5 877 793 | 8 836 156 |
| | Total des autres actions ordinaires américaines du portefeuille (11,5 %) | 26 259 005 | 30 170 119 |
| | Total des actions ordinaires du portefeuille (100,2 %) | 178 428 370 | 262 229 146 |
| | Options d'achat vendues (100 actions par contrat) | | |
| | Options d'achat canadiennes vendues | | |
| (500) | Banque de Montréal à 140 \$, juillet 2022 | (75 000) | (120 500) |
| (575) | La Banque de Nouvelle-Écosse à 85 \$, juin 2022 | (45 500) | (89 700) |
| (272) | Banque Canadienne Impériale de Commerce à 72,50 \$, juillet 2022 | (32 096) | (13 464) |
| (612) | Banque Canadienne Impériale de Commerce à 75 \$, juillet 2022 | (31 824) | (9 792) |
| (275) | Banque Nationale du Canada à 95 \$, juin 2022 | (22 275) | (75 763) |
| (660) | Banque Royale du Canada à 130 \$, juin 2022 | (86 480) | (217 800) |
| (725) | La Banque Toronto-Dominion à 99 \$, juin 2022 | (63 075) | (24 650) |
| (25) | La Banque Toronto-Dominion à 98 \$, juillet 2022 | (2 550) | (3 063) |
| | Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %) | (358 800) | (554 732) |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)
AU 31 MAI 2022 (NON AUDITÉ)

| Nombre d'actions (contrats) | Description | Coût moyen (primes reçues) (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|--|--|----------------------------------|
| | Options d'achat américaines vendues | | |
| (90) | Bank of America Corp. à 39 \$, juillet 2022 | (9 107) | (9 335) |
| (20) | Citigroup Inc. à 60 \$, juillet 2022 | (1 846) | (1 176) |
| (10) | Goldman Sachs Group Inc. à 340 \$, juin 2022 | (4 108) | (4 206) |
| (50) | J.P. Morgan Chase & Co. à 140 \$, juin 2022 | (3 795) | (4 206) |
| (120) | Morgan Stanley à 90 \$, juillet 2022 | (34 151) | (35 368) |
| | Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %) | (53 007) | (54 291) |
| | | 178 016 563 | 261 620 123 |
| | Moins : ajustements au titre des coûts de transactions | (60 225) | |
| | Total des placements (100 %) | 177 956 338 | 261 620 123 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Canadian Banc Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 25 mai 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 15 juillet 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2023, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de six banques à charte canadiennes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 juillet 2022.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81 106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité est déterminé en fonction de l'actif net attribuable à chacune des actions de catégorie A et des actions privilégiées proportionnellement à la valeur liquidative de la Société.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 22 175 056 \$ au 31 mai 2022 (22 175 056 \$ au 30 novembre 2021) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable de périodes futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2023. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 1 280 570 \$ (1 280 570 \$ au 30 novembre 2021) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 - Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2022 et au 30 novembre 2021 :

| | Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2022 | | | |
|---------|---|----------|----------|-----------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actions | 262 229 146 \$ | - | - | 262 229 146 \$ |
| Options | (609 023 \$) | - | - | (609 023 \$) |
| | <u>261 620 123 \$</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>261 620 123 \$</u> |

| | Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2021 | | | |
|---------|--|----------|----------|-----------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actions | 233 241 601 \$ | - | - | 233 241 601 \$ |
| Options | (172 309 \$) | - | - | (172 309 \$) |
| | <u>233 069 292 \$</u> | <u>-</u> | <u>-</u> | <u>233 069 292 \$</u> |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2022 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 6 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur bancaire des sous-indices de la finance de l'indice S&P/TSX 60 et de l'indice S&P 100 et figurent parmi les plus importantes sociétés de la finance du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les périodes où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2022, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 23 476 000 \$ (21 978 000 \$ au 30 novembre 2021). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 25 888 000 \$ (23 229 000 \$ au 30 novembre 2021).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 1,5 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Certains placements du portefeuille sont inscrits à la Bourse de New York et se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2022, 10,9 % de l'actif net de la Société (9,4 % au 30 novembre 2021) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 1 568 700 \$ (1 106 500 \$ au 30 novembre 2021).

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur bancaire et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à la période précédente). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 20 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

| | 31 mai 2022 | 30 novembre 2021 |
|---|---------------|------------------|
| Actions ordinaires canadiennes | 80,8 % | 89,8 % |
| Actions ordinaires américaines | 10,5 % | 9,1 % |
| Options d'achat canadiennes vendues | -0,2 % | -0,1 % |
| Options d'achat américaines vendues | 0,0 % | 0,0 % |
| Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées) | 8,9 % | 1,2 % |
| | <hr/> 100,0 % | <hr/> 100,0 % |

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

| <u>Opérations sur actions privilégiées</u> | 31 mai 2022 | 31 mai 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Ouverture de la période | 10 207 582 | 10 679 482 |
| Émises au cours de la période | 2 478 400 | - |
| Clôture de la période | <u>12 685 982</u> | <u>10 679 482</u> |

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$.

Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « BK.PR.A ». Leur cours était de 10,10 \$ au 31 mai 2022 (10,70 \$ au 30 novembre 2021). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 25 mai 2022 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou d'une autre bourse canadienne. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 27 mai 2022 au 26 mai 2023, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 259 931 actions privilégiées et 1 255 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant, composé de 12 599 311 actions privilégiées et de 12 554 829 actions de catégorie A. Au 13 mai 2022, il y avait 12 621 882 actions privilégiées et 12 602 282 actions de catégorie A émises et en circulation. La Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 252 437 actions privilégiées ou de 252 045 actions de catégorie A, soit 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 13 mai 2022.

L'offre de rachat précédente a débuté le 27 mai 2021 et pris fin le 26 mai 2022.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2022 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Le 7 juillet 2021, la Société a annoncé la mise en œuvre d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, lui permettant d'émettre des actions de temps à autre et à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 934 400 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 10,30 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 9 625 558 \$, de 9 459 062 \$ et de 166 496 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, 39 900 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 10,75 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 428 901 \$, de 418 926 \$ et de 9 975 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 16 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions privilégiées, à 10,35 \$ l'action, pour un produit brut de 15 980 400 \$. La rémunération des placeurs pour compte des actions privilégiées payée par la Société relativement au placement secondaire s'est établie à 363 226 \$. Quadravest a payé une partie de la rémunération des placeurs pour compte des actions de catégorie A et des actions privilégiées et une partie des autres frais d'émission s'élevant respectivement à 232 372 \$ et à 96 548 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions privilégiées

| | 31 mai 2022 | 31 mai 2021 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Ouverture de la période | 10 207 582 | 10 679 482 |
| Émissions au cours de la période | 2 478 400 | - |
| Clôture de la période | <u>12 685 982</u> | <u>10 679 482</u> |

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Depuis le 15 novembre 2021, les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « BK ». Leur cours était de 14,70 \$ au 31 mai 2022 (13,20 \$ au 30 novembre 2021). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$(valeur de rachat des actions privilégiées).

Au cours de la période close le 31 mai 2022, 934 400 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 14,76 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 13 795 419 \$, de 13 555 813 \$ et de 239 606 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, 39 900 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme, à un prix moyen de 13,98 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 557 818 \$, de 557 818 \$ et 0 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 16 février 2022, la Société a émis 1 544 000 actions de catégorie A, à 15,75 \$ l'action, pour un produit brut de 24 318 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission des actions de catégorie A relativement au placement secondaire se sont établis à 856 534 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 15 juillet 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Canadian Banc Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, QuadraVest a droit à des frais de gestion payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre. La Société a annoncé le 31 mai 2022 qu'elle cesserait le versement des frais de service le 1^{er} juin 2022.

Selon la convention de gestion de portefeuille, QuadraVest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, QuadraVest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

Les frais de gestion totalisant 1 172 602 \$ (961 347 \$ au 31 mai 2021) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2022, des frais de gestion et d'administration totalisant 205 888 \$ étaient dus au gestionnaire (168 999 \$ au 30 novembre 2021). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2022 ou en 2021.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 41 199 \$ pour la période (85 353 \$ au 31 mai 2021).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2022 et 2021 est calculée comme suit :

| | 2022 | 2021 |
|---|--------------|---------------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 2 859 637 \$ | 48 890 473 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation | 11 502 182 | 10 679 482 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A | 0,25 \$ | 4,58 \$ |

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

| | 31 mai 2022 | 31 mai 2021 |
|------------------------|-------------|-------------|
| Actions privilégiées | 0,25 \$ | 0,25 \$ |
| Actions de catégorie A | 1,0898 \$ | 0,4942 \$ |

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels cumulatifs sur actions privilégiées à taux variable à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien courant majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$, et leur rembourser ce prix de rachat à la dissolution de la Société;
- depuis le 15 novembre 2021, verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 15 % (auparavant 10 %) basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2022 ET 2021 (NON AUDITÉ)

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2022 et au 30 novembre 2021, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Événement postérieur

Le 8 juin 2022, la Société a effectué un placement secondaire de 1 167 000 actions privilégiées et de 1 167 000 actions de catégorie A, pour un produit net de 27 329 933 \$ (produit brut de 28 591 500 \$).

NOTES

NOTES

NOTES

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA

Ou 877 478-2372

Télééc. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com